

A SUPPRIMER - Montage, découpe et assemblage en construction bois

RÉF | 6764

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Découper, assembler et monter des éléments de bois en vue d'ériger des constructions en bois ou de confectionner des éléments préfabriqués en bois. Ces travaux sont principalement exécutés en extérieur, et sont relatifs aux constructions neuves ou existantes.

La personne qui s'occupe de monter les constructions en bois, assiste les professionnels du bois sur les chantiers de construction. Il/elle participe, par exemple, à des travaux de réhabilitation ou d'extension sur toiture.

Programme

- Comprendre les techniques de construction "passive" et "basse énergie" utilisant le bois
- Assurer l'étanchéité à l'air d'une structure
- Appliquer les mesures de sécurité propres à un chantier de construction bois (travaux en hauteur, charges lourdes)
- Sécurité VCA
- Participer à la découpe et à l'assemblage d'éléments préfabriqués en bois : ossature, caissons isolants, bardage, claustras, parois...
- Installer et démonter le dispositif nécessaire aux travaux
- Introduction à l'écoconstruction : principes d'isolation et d'étanchéité à l'air
- Organisation de chantier et visites d'entreprises
- Communication; Législation sociale
- Assemblage et découpe (Géométrie et lecture de plans; Mesurage, traçage, Principes et techniques de préfabrication Travaux pratiques de découpe et assemblage en atelier)
- Possibilité de Stage en entreprise 4 semaines

Certification(s) visée(s)

Attestation de formation professionnelle

[Bruxelles Formation - Contrat de formation pour chercheur](#)

Type de formation [d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

ORGANISATION

Durée 11 semaines (2 semaines de préformation et 9 semaines de formation)

Horaire lundi mardi mercredi jeudi vendredi en journée 8h à 15h30

Début La date de la prochaine session sera précisée dès la reprise des inscriptions. 1 fois par an

Coût Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs Etre chercheur d'emploi. Avoir au moins 18 ans.

Connaître

- Suivre une séance d'information
- Réussir un test de français (parlé et écrit) et de calcul de base
- Une première expérience dans le domaine du travail du bois est un atout
- Être capable d'effectuer un travail physiquement lourd et ne pas avoir le vertige
- Passer un entretien de motivation
- Passer une visite médicale

Remarques

La formation est organisée par Bruxelles Formation en collaboration avec la Mission Locale de Molenbeek, et en partenariat avec JST.

La formation débute par une préformation organisée par la Mission Locale de Molenbeek (fiche dorifor 6780).

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler Il n'y a pas d'inscription actuellement. Pour être informé de la reprise des inscriptions, consultez régulièrement le numéro gratuit 0800 555 66.

Organisme

Bruxelles Formation - BF construction

Chaussée de Vilvorde 68

1120 Neder-Over-Heembeek

<http://www.bruxellesformation.brussels>